

futuribles

analyse et prospective

L'avenir du Bassin méditerranéen

La coopération
euro-méditerranéenne

L'Europe et sa périphérie

Japon : laboratoire du vieillissement

futuribles

JUILLET-AOÛT 2006 - NUMÉRO 321

La Méditerranée face au futur	3
<i>Hugues de Jouvenel</i>	
Changement climatique : imposture ?	5
<i>À propos de l'ouvrage de Michael Crichton, État d'urgence</i>	
<i>André Lebeau</i>	
Environnement et développement en Méditerranée	11
<i>Les perspectives du Plan bleu</i>	
<i>Guillaume Benoit</i>	
2007 : année zéro pour la Méditerranée ?	47
<i>Sébastien Abis</i>	
L'Union européenne et ses périphéries	67
<i>Jean-François Drevet</i>	
Le Japon : laboratoire mondial du vieillissement	93
<i>Évelyne Dourille-Feer</i>	
Forum	
Le partage des fruits de la croissance	105
<i>Que peut-on dire du partage de la valeur ajoutée dans les sociétés non financières françaises depuis 1970 ?</i>	
<i>Gilbert Cette</i>	
Futurs d'antan	
Les matières explosives	113
<i>Marcelin Berthelot</i>	
Actualités prospectives	117
<i>Assistance médicale en 2020 / La Chine, pionnière pour les villes du futur ? / Opinion : croissance du pessimisme collectif / Le pétrole, talon d'Achille des démocraties / La bataille des microprocesseurs / Feue l'innocuité supposée du cannabis.</i>	
Bibliographie	
Analyses critiques	129
<i>G. Verhofstadt. Les États-Unis d'Europe / I. Beristain Etxabe (sous la dir. de). El Envejecimiento de la población vasca. Sus consecuencias económicas y sociales / D. Raoult. Les Nouveaux Risques infectieux. Grippe aviaire, SRAS, et après ? / R. Brauman. Penser dans l'urgence. Parcours critique d'un humanitaire. Entretiens avec Catherine Portevin / J.-M. Valantin. Menaces climatiques sur l'ordre mondial.</i>	
Comptes rendus	139
Abstracts	142

Guillaume Benoit ¹

Environnement et développement en Méditerranée

LES PERSPECTIVES DU PLAN BLEU

Le Plan bleu, projet prospectif destiné à encourager et planifier le développement de la Méditerranée, en tenant compte de l'environnement, a vu le jour en 1975 et lancé une première étude prospective sur cette région en 1977 ². Depuis, de nombreuses études ont été menées dans des domaines allant de l'agriculture à l'eau, en passant par la biodiversité, l'énergie, etc. Fin 2005, le Plan bleu a rendu public un deuxième rapport prospectif relatif à l'avenir de l'ensemble de la région méditerranéenne, faisant suite à un premier rapport publié en 1989. Plus que jamais, le développement durable est à l'honneur de cette nouvelle prospective de l'environnement et du développement de la Méditerranée.

Guillaume Benoit, directeur du Plan bleu, livre ici la teneur de ce nouveau rapport. Il présente d'abord les évolutions méditerranéennes — assez sombres — qui se dessinent dans le cadre d'un scénario tendanciel (prolongation de la situation observée aujourd'hui), insistant sur les importantes disparités Nord / Sud dans la région. Puis il développe les six grands enjeux de développement durable mis en avant par le Plan bleu (eau, énergie, transports, urbanisation, espaces ruraux et littoralisation) et les éléments d'un scénario alternatif qui pourraient contribuer à y répondre tout en dynamisant le développement de toute la région. Il insiste enfin sur l'indispensable mise en place de politiques volontaristes, le tout dans une optique résolument prospective.

S.D.

1. Directeur du Plan bleu (Sophia-Antipolis).

2. Voir à cet égard POQUET Guy. « Un "Plan bleu" pour la Méditerranée » et GRENON Michel. « Le Plan bleu ». *Futuribles*, respectivement n° 10, printemps 1977 et n° 54, avril 1982.

Un nouveau rapport sur la Méditerranée

Le nouvel ouvrage que le Plan bleu vient de publier ³, fait suite à celui qui, il y a 16 ans, avait inauguré la prospective sur l'environnement à l'échelle de l'ensemble du Bassin méditerranéen ⁴. *Méditerranée, les perspectives du Plan bleu sur l'environnement et le développement* est un travail collectif ⁵. Il dresse un constat des évolutions survenues, alerte sur les principaux risques liés à la poursuite des tendances actuelles, et invite à l'action en proposant des orientations stratégiques pour mieux concilier l'environnement et le développement, et renforcer les solidarités entre les deux rives.

La Méditerranée est une région du monde où la notion de développement durable est particulièrement pertinente puisqu'elle est à la fois :

- une « écorégion » précieuse et fragile dont le développement, largement dépendant de l'environnement, est déjà fortement pénalisé par sa dégradation ;
- une des principales zones de contact, de fracture et d'interdépendances Nord / Sud de la planète ;
- un ensemble de pays et un espace dont la stabilité et la prospérité dépendront largement de la capacité à mettre en œuvre des politiques et des modes de développement et de coopération intégrant les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement.

Connue pour son climat, la mer commune, son patrimoine culturel et ses paysages méditerranéens, l'écorégion est aussi l'un des principaux « sites critiques » de la biodiversité mondiale, rassemblant 10 % des espèces de végétaux supérieurs connues sur seulement 1,6 % de la surface terrestre et 7 % des espèces marines sur moins de 0,8 % de la superficie des océans. Beaucoup d'entre elles sont endémiques, c'est-à-dire spécifiques à la zone (carte 1). Le stress hydrique (manque d'eau l'été), l'aridité au sud, les risques naturels, la faible étendue des plaines et les difficultés de communication sont des contraintes fortes.

Au total, les 22 pays et territoires riverains (carte 1) représentaient en 2000 :

- 5,7 % des surfaces émergées de la planète dont une grande partie d'espaces désertiques et montagnards ;

3. BENOIT Guillaume et COMEAU Aline (sous la dir. de). *Méditerranée, les perspectives du Plan bleu sur l'environnement et le développement*. La Tour d'Aigues : éd. de l'Aube, octobre 2005, 432 p. Publié aussi sous le titre *A Sustainable Future for the Mediterranean: the Blue Plan's Environment and Development Outlook*. Londres : Earthscan, novembre 2005, 464 p.

4. GRENON Michel et BATISSE Michel (sous la dir. de). *Le Plan bleu. Avenirs du Bassin méditerranéen*. Paris / Londres : Economica / Oxford University Press, 1989. Publié également en arabe, turc et espagnol.

5. L'ouvrage a été écrit par l'équipe du Plan bleu avec la contribution de nombreux experts des deux rives. Le Plan bleu est un des centres d'activités régionales du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). La préparation du rapport, demandée par l'ensemble des pays riverains, a reçu des soutiens spécifiques de la France, de la Commission européenne et de l'Agence européenne de l'environnement.

Carte 1 — Pays riverains et zones à fort endémisme de la biodiversité végétale dans le domaine bioclimatique méditerranéen



Source : zones à fort endémisme d'après MÉDAIL F. et QUEZEL P. in *Annals of the Missouri Botanical Garden*, n° 84, 1997.

- 7 % de la population mondiale (part stable) avec 427 millions d'habitants ;
- 32 % du tourisme international avec 218 millions de visiteurs ;
- 13 % du PIB (produit intérieur brut) mondial (en baisse) ;
- 60 % de la population mondiale des pays « pauvres en eau » (pays pour lesquels les ressources naturelles renouvelables par habitant sont inférieures à 1 000 m³ d'eau par habitant et par an) ;
- 8,3 % des émissions de CO₂ (en hausse).

Quant à la mer, elle accueille 30 % du trafic fret maritime international.

Pour présenter les évolutions méditerranéennes, on distinguera dans la suite de ce résumé les PNM ou pays du nord de la Méditerranée, comprenant les pays de l'Espagne à la Grèce et les deux États insulaires (Chypre et Malte), et les PSEM ou pays du sud et de l'est de la Méditerranée comprenant les pays et territoires allant du Maroc à la Turquie ⁶.

Le parti retenu par l'ouvrage a été de n'explorer de manière détaillée qu'un seul scénario tendanciel puis, au vu des nombreux aspects de non-durabilité de ce scénario, de proposer des options stratégiques pour changer les trajectoires. Cette exploration a été centrée autour de six enjeux importants pour

6. Cette différenciation de la Méditerranée en deux rives facilite les analyses mais est quelque peu arbitraire. Certains pays du Nord, comme l'Albanie, se rapprochent par la démographie et le niveau de développement des pays de la rive sud et est. Israël est un pays dont le niveau de développement est comparable à celui des pays de l'Union européenne. La Méditerranée peut être aussi considérée comme un ensemble de « sous-régions ».

les Méditerranéens aux plans à la fois économique, social, environnemental et politique : l'eau, l'énergie, les transports, les espaces urbains, l'espace rural, le littoral. Le tourisme est abordé dans plusieurs chapitres.

Afin de montrer que les tendances non durables ne sont pas inexorables, mais peuvent être infléchies par une action résolue, l'ouvrage met en exergue des exemples de bonnes pratiques, identifie des stratégies alternatives et quantifie des bifurcations possibles vers d'autres scénarios plus durables. Il examine les obstacles à surmonter et les outils de politique qui pourraient être mis en œuvre. Le rapport a facilité l'élaboration de la « Stratégie méditerranéenne pour un développement durable ». Cette stratégie-cadre, adoptée fin 2005 au niveau méditerranéen et euro-méditerranéen, fixe une série d'objectifs à atteindre, appelle au renforcement des solidarités et peut guider l'élaboration en cours des stratégies nationales.

Les évolutions méditerranéennes : des perspectives tendanciennes assez sombres à l'horizon 2025

Le scénario tendanciel est construit sur la base d'hypothèses portant sur le climat, sur la coopération et l'intégration régionales, sur la démographie, sur l'économie et sur les politiques d'environnement et de développement. À l'horizon 2025, il présente des conséquences largement inacceptables en termes de risques de fractures accrues entre les deux rives, de fractures internes dans les pays, de dégradations de l'environnement et d'instabilités.

Vulnérabilité croissante aux risques naturels

La décennie 1990 a sans doute été la plus chaude depuis un millénaire. Les sécheresses ont lourdement pénalisé plusieurs pays (Maroc, Syrie...). Les séismes : Al Hoceima (Maroc, 2004), Alger et Boumerdès (Algérie, 2003), Izmit (Turquie, 1999, avec 17 200 morts), les inondations (Bab el-Oued, Alger, 2001) et les feux de forêt (Portugal) ont marqué la dernière décennie.

La vulnérabilité aux risques s'est accrue sur les deux rives. Ainsi, en Languedoc-Roussillon (Méditerranée française), 80 % des bâtiments édifiés en zone inondable ont moins de 40 ans. Plusieurs inondations récentes y ont généré des dégâts se chiffrant en centaines de millions d'euros (1,2 milliard d'euros de dommages pour les crues du Gard de 2002). Partout en Méditerranée, la littoralisation conduit à renforcer la vulnérabilité au risque de *tsunami*.

Le réchauffement climatique devrait avoir de lourds impacts à long terme sur le Bassin méditerranéen. À l'horizon 2025, l'hypothèse retenue est une accentuation des événements climatiques extrêmes et un réchauffement qui reste inférieur à 1° C.

Mondialisation et coopération régionale : un modèle d'intégration au nord sans équivalent au sud et à l'est

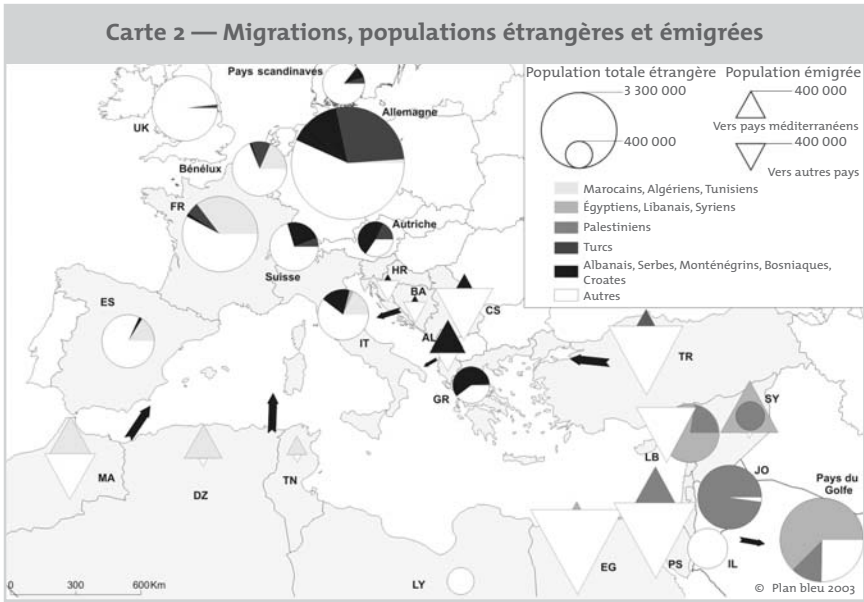
Les 25 dernières années ont été marquées par la chute du système des blocs et par l'accélération de la mondialisation. En Méditerranée, des conflits ou des déstabilisations ont affecté plusieurs régions du Proche-Orient et des Balkans ainsi que l'Algérie. Depuis 20 ans, ils auraient coûté la vie à plus de 500 000 personnes dans les pays riverains.

Au nord, l'intégration dans l'Union européenne (UE) de plusieurs pays riverains (Grèce, Espagne et, depuis 2004, Slovaquie, Chypre et Malte) a permis un renforcement des échanges et d'importants progrès en termes de paix, de démocratie et de modernisation économique. À l'horizon 2025, cinq États riverains (Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie-Monténégro⁷, Albanie et Turquie) ont probablement vocation à adhérer à l'UE. Ils bénéficient progressivement de fonds communautaires importants, de la libre circulation des personnes et de l'application des directives. La paix, la démocratie, l'économie sociale de marché, et la convergence économique et environnementale s'en voient consolidées. Cependant, l'évolution des modes de production et de consommation suit celle de l'UE et reste souvent peu durable. Faute d'un approfondissement politique concomitant, la dynamique d'élargissement s'accompagne d'un certain affaiblissement du projet européen qui tend à se réduire à un marché unique, accompagné de valeurs et de règles communes.

Le modèle d'intégration régionale qui se construit au nord n'a pas d'équivalent au sud et à l'est. En dépit de plusieurs initiatives, la région reste caractérisée par la persistance de conflits et le manque de coopération structurée. Les dépenses militaires dans les pays de la rive est sont plus du double de la moyenne mondiale en pourcentage du PIB. Du seul point de vue économique, le niveau des échanges commerciaux entre les pays du Sud et de l'Est (moins de 5 % du total du commerce extérieur de ces pays) témoigne d'une faible intégration.

Les pays du Sud et de l'Est, surtout ceux du Maghreb, échangent principalement avec les pays de l'UE : les fortes interdépendances euro-méditerranéennes devraient continuer à s'accroître. La Tunisie effectue par exemple 75 % de son commerce avec l'UE. Les interconnexions énergétiques renforcent les liens entre les deux rives. Bien que les politiques migratoires des pays de l'UE soient devenues très restrictives, les flux migratoires sont élevés et ne devraient pas se tarir. On estime à environ 10 millions le nombre de résidents étrangers dans les pays méditerranéens, dont cinq millions pro-

7. Lors de la rédaction du rapport, la Serbie et le Monténégro ne formaient qu'un seul et même État, ce qui pourrait changer compte tenu de la victoire du « oui » au référendum monténégrin sur l'indépendance du territoire en mai 2006 (NDLR).



Nomenclature des pays : voir carte 1 + JO = Jordanie.

Sources : Plan bleu, Eurostat.

viennent d'autres pays méditerranéens (carte 2). Les transferts de fonds des émigrés et le tourisme international représentent des sources de devises considérables dans de nombreux pays. Quelque 85 % des touristes dans les pays riverains sont originaires d'Europe⁸. Les arrivées de touristes internationaux ont été multipliées par près de quatre entre 1970 et 2000. L'hypothèse retenue est le maintien d'une forte croissance des flux avec 396 millions de touristes internationaux en 2025, soit 178 millions d'arrivées supplémentaires par rapport à l'an 2000.

Les pays méditerranéens (hors UE) ont reçu un total d'apports nets moyens annuels, privés et publics, de 16,8 milliards de dollars US 1995 dans la décennie 1990, en augmentation. Toutefois, leur part relative dans le financement international est en forte baisse car les pays du Sud et de l'Est, à l'exception de la Turquie et d'Israël, attirent peu les investissements directs étrangers. Les apports officiels nets sont restés dominants, l'aide publique au développement relevant pour près de 85 % de fonds bilatéraux. La part de l'UE (pays membres, Commission et Banque européenne d'investissement) est majoritaire et croissante. Les États-Unis d'Amérique (36 % du total des apports nets) restent très présents dans quelques pays stratégiques. L'aide en provenance de l'UE, mieux répartie, s'est réorientée vers les pays de l'Est adriatique.

8. Le tourisme interarabe est majoritaire en Syrie et au Liban.

Les politiques de coopération internationale et les réformes économiques ont été surtout concentrées sur la réduction du rôle de l'État, la libéralisation des échanges commerciaux (sans que ses impacts en termes de développement durable en aient été évalués ⁹⁾, la suppression des subventions et la privatisation. Plusieurs experts estiment qu'elles ont accordé trop peu d'importance à l'amélioration de la performance et de la compétitivité des acteurs locaux et professionnels ou à la clarification de leurs relations avec l'État.

Le Partenariat euro-méditerranéen, mis en place en 1995, a initié un processus aux objectifs ambitieux : la création d'une « zone de stabilité et de prospérité partagée ». Cependant, la coopération euro-méditerranéenne, intégrée depuis 2003 à la nouvelle politique européenne de « voisinage », manque encore de moyens, d'engagements réciproques et d'effets d'entraînement ¹⁰⁾. Elle a été surtout centrée sur les questions sécuritaires, la libéralisation du commerce (objectif d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010) et des approches bilatérales, et a peu intégré le développement durable. Les accords d'association font peu référence à l'environnement et au développement durable, et pratiquement rien n'y est précisé quant aux objectifs et moyens. L'aide de l'UE au Sud et à l'Est méditerranéen est encore limitée. En 2002, les crédits MEDA rapportés à la population représentaient cinq euros par habitant et par an, contre un apport net de 30 euros pour les pays de l'Est adriatique, de 53 euros pour les 10 pays qui allaient adhérer en 2004, et des transferts financiers nets de l'UE encore de plus de 200 et 300 euros pour les habitants d'Espagne et de Grèce.

À l'horizon 2025, l'hypothèse retenue par le scénario de base est une poursuite de la mondialisation, de la libéralisation des échanges commerciaux Nord / Sud (progressivité dans l'agriculture) et de politiques migratoires restrictives. Malgré une prise de conscience que son destin est lié à celui du sud et de l'est de la Méditerranée, l'UE ne parvient guère à y jouer le rôle historique que l'importance de ses interdépendances et de ses intérêts bien compris justifierait. Les coopérations Nord / Sud et Sud / Sud restent insuffisantes, l'intégration euro-méditerranéenne se poursuit à géométrie variable, avec peu de moyens. Le développement durable est peu pris en compte. La Méditerranée se retrouve alors en risque de fracture accrue entre d'une part une rive septentrionale où l'évolution vers le marché unique est accompagnée de puissants engagements politiques, financiers et réglementaires, et d'autre part une rive sud où la libéralisation se poursuit sans un niveau équivalent d'accompagnement et d'engagement.

9. Une étude d'impact de la zone euro-méditerranéenne de libre-échange, commandée par la Commission européenne et pilotée par l'université de Manchester, est en cours. Ses premiers résultats concluent que sans mesures politiques adaptées, les bénéfices économiques pourraient être limités, et les coûts sociaux et environnementaux très élevés.

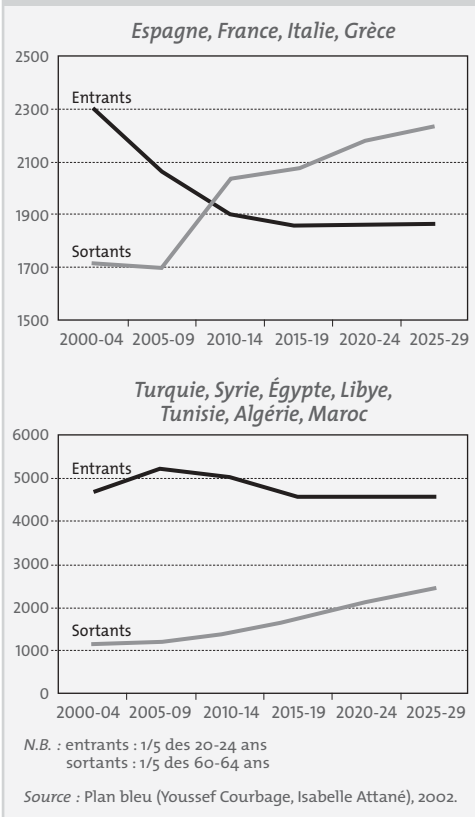
10. Sur le Partenariat euro-méditerranéen, voir dans ce numéro l'article de Sébastien Abis (NDLR).

Transition démographique accélérée, vieillissement au nord, demande d'emplois au sud

La principale surprise de ces 20 dernières années a été une chute des taux de fécondité dans les pays du Sud et de l'Est, et en Albanie, nettement plus rapide que celle imaginée dans les années 1980 (graphique 1). L'hypothèse retenue à l'horizon 2025 est une poursuite de la transition démographique au sud et donc de la convergence des indices de fécondité.

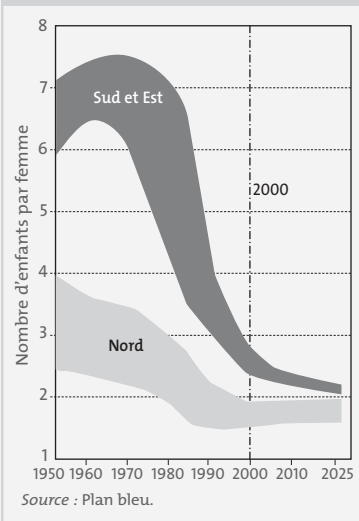
Malgré cette transition accélérée, le basculement démographique entre les deux rives va se poursuivre. La population de la rive sud et est a doublé en 30 ans pour atteindre 234 millions d'habitants en 2000. À l'horizon 2025, elle devrait encore augmenter de 96 millions d'individus. L'Égypte et la Turquie compteraient alors respectivement 95 et 87 millions d'habitants. Celle de la rive nord — 193 millions en 2000 — n'a progressé sur la même période que de 14 % et ne devrait plus augmenter que de quatre millions d'ici 2025.

Graphique 2 — Entrants et sortants sur le marché du travail (milliers d'habitants)



Ces évolutions démographiques ont des conséquences lourdes et différenciées entre les deux rives (graphique 2) : l'Europe méditerranéenne va être confrontée de plein fouet au problème de son vieillissement alors que le Sud et l'Est vont

Graphique 1 — Indice synthétique de fécondité, 1950-2025 : évolution et projection



devoir créer 34 millions d'emplois en plus en 20 ans pour maintenir les taux d'emploi actuels ¹¹.

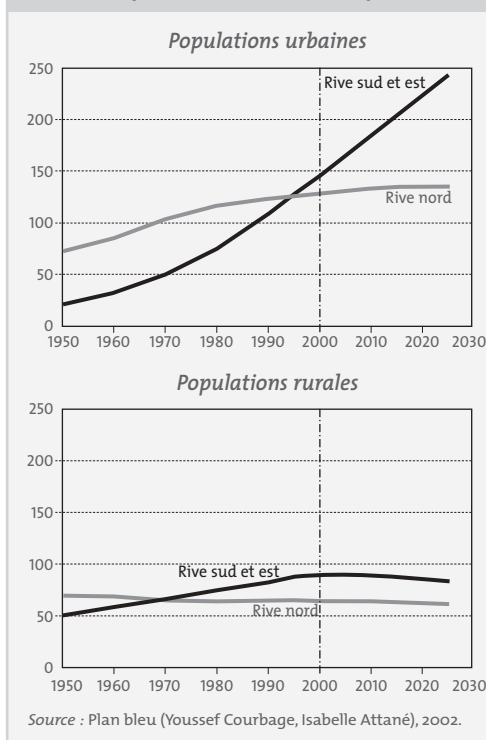
L'urbanisation (graphique 3) et la littoralisation, ou concentration des pressions sur les littoraux (graphique 4, page suivante), ont été encore plus fortes qu'imaginé par le *Plan bleu* 1989. L'hypothèse retenue est la poursuite de ces tendances lourdes. Les populations rurales devraient cependant se maintenir à peu près en valeur absolue sur les deux rives (graphique 3).

Faibles performances économiques, chômage des jeunes, maintien des écarts Nord / Sud

La croissance économique sur les deux rives a été inférieure à celle d'autres régions comparables du monde. Une des raisons souvent avancée est le caractère encore trop « rentier » et « minier » de l'économie méditerranéenne : rente foncière liée à l'économie résidentielle et à certaines formes d'exploitation agricole, rentes pétrolières et gazières, recherche de profits spéculatifs ou commerciaux à court terme sans véritable stratégie de développement des produits ou des services. L'économie est restée peu innovante et peu dynamique. Les dépenses publiques et privées de recherche-développement, et les liens entre les entreprises et les établissements de formation et de recherche sont limités. L'exode des cerveaux est élevé dans de nombreux pays et la société civile insuffisamment active.

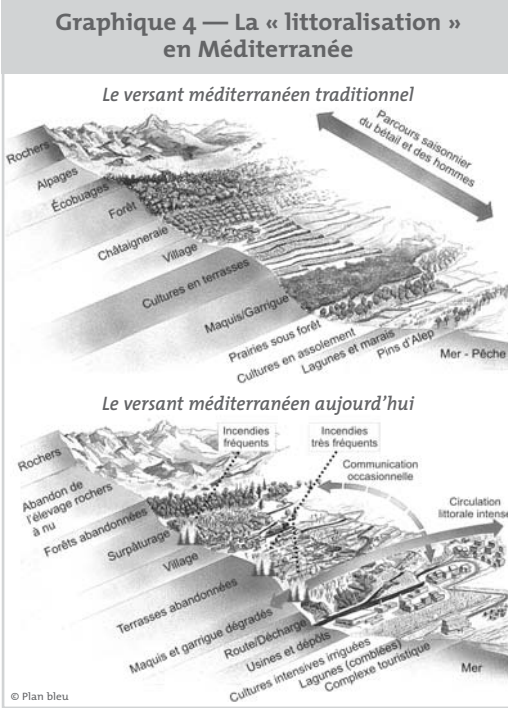
Si les pays méditerranéens entrés dans l'UE se sont rapprochés de la France et de l'Italie quant à leur PIB, les écarts Nord / Sud de PIB par habitant, évalués en parité de pouvoir d'achat, n'ont pas été résorbés : ils demeurent de un à cinq entre pays développés et plusieurs pays en développement (graphique 5).

Graphique 3 — Populations urbaines et rurales : évolutions et projections (millions d'habitants)



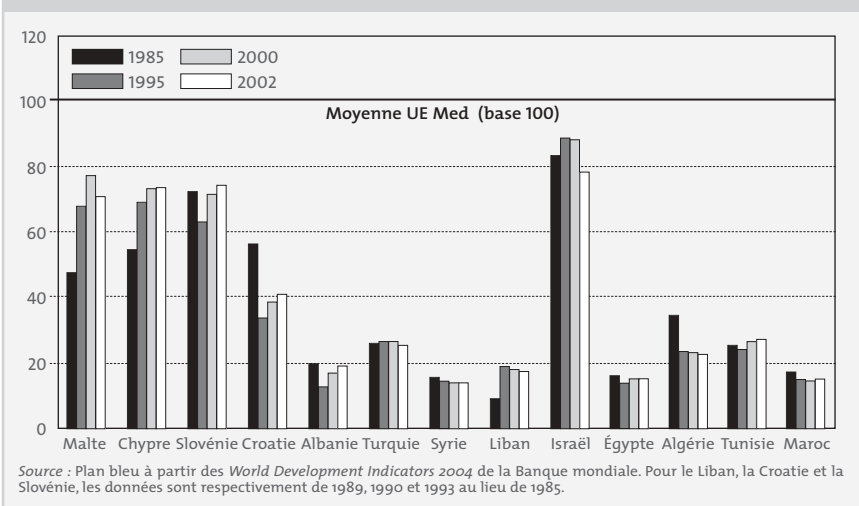
11. Source : FEMISE (Forum euro-méditerranéen des instituts économiques).

Ces faibles performances économiques ont de graves répercussions sociales. Le chômage des jeunes atteint des niveaux records sur les deux rives, de nombreux pays enregistrant des taux de 20 % à 30 %.



Des progrès remarquables ont été obtenus au sud et à l'est, en termes de diminution de la mortalité infantile et d'éducation primaire, et des efforts importants d'équipement sont en cours pour réduire le nombre de Méditerranéens sans accès à l'eau potable ou à l'assainissement (de l'ordre de 30 millions). Cependant, plusieurs pays montrent de graves retards ruraux avec des taux d'analphabétisme encore élevés et un exode rural qui se répercute sur des villes en croissance rapide. Si la pauvreté extrême est limitée, la pauvreté relative, importante, ne se réduit pas. Des retards sensibles en termes d'accès

Graphique 5 — Écart de revenus avec les pays UE Méd. (Espagne, France, Italie, Grèce) en PIB par habitant, en parité de pouvoir d'achat



à l'information (Internet) et d'égalité des sexes par rapport à d'autres régions du monde sont aussi à signaler, malgré les progrès réalisés.

L'évolution de la croissance économique à l'horizon 2025 est très incertaine, notamment au sud et à l'est : l'hypothèse retenue pour le scénario de base est une croissance moyenne annuelle du PIB de l'ensemble de la Méditerranée de 2,7 % par an sur la période 2000-2025 ¹² contre 2,5 % sur la période 1985-2000, ce qui ne permettrait pas de satisfaire la demande d'emplois dans les pays du Sud et de l'Est, ni de réduire le chômage et les écarts de revenus entre les deux rives. Il en résulterait un risque d'insatisfaction sociale, une pression élevée à l'émigration et la croissance des risques d'instabilité. L'Europe, de son côté, confrontée de plein fouet au problème de son vieillissement, verrait son poids économique mondial se réduire. Selon le scénario de l'IFRI ¹³, « Chronique d'un déclin annoncé », elle qui, avec ses « voisins » (Russie et Méditerranée du Sud et de l'Est), comptait pour 28 % du PIB mondial en 2000, pourrait ne plus en représenter que 20 % en 2050 au lieu de 32 % dans son scénario alternatif « Europe-Russie-Méditerranée ».

Crise environnementale malgré l'émergence de politiques

La conscience environnementale et la mobilisation pour le développement durable ont progressé. La convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (1976) a été amendée et élargie au littoral terrestre en 1995, et une Commission méditerranéenne du développement durable, ouverte à une société civile beaucoup plus active qu'en 1975, a été mise en place. Les synergies avec le Partenariat euro-méditerranéen et les moyens d'action sont restés cependant limités.

Tous les pays ont mis en œuvre des politiques environnementales. Des exemples concrets de progrès sont recensés dans les pays des trois rives. Malgré ces progrès, les tensions annoncées par le *Plan bleu 1989* sur les ressources naturelles et les dégradations de l'environnement se sont vues confirmées. Elles pèsent sur les plus pauvres et tendent en retour à freiner — voire compromettre — le développement économique et social.

Les coûts annuels de la dégradation environnementale sur les rives sud et est ont été estimés par la Banque mondiale entre près de 3 % en Tunisie et de 5 % du PIB en Syrie, Algérie et Égypte (graphique 6) ¹⁴. Sont notamment en

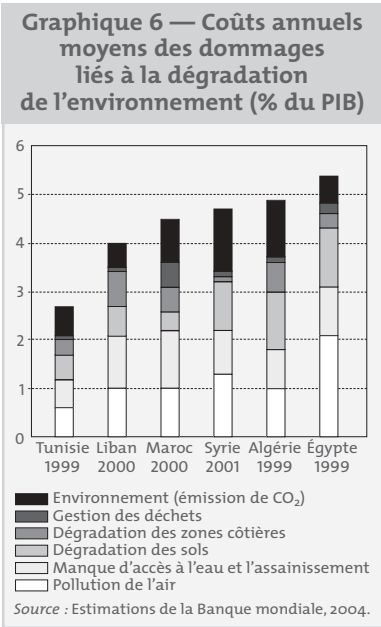
12. 4 % au Maghreb ; 4,3 % en Égypte ; 4,7 % en Turquie.

13. *Le Commerce mondial au XXI^e siècle*. Paris : IFRI (Institut français des relations internationales), 2002.

14. Source : BANQUE MONDIALE. « Assessing the Costs of Environmental Degradation in the Middle East and the North Africa Region ». *Environment Strategy Note*, n° 9, avril 2004.

cause les dégradations des sols, des ressources en eau, du littoral et de l'environnement urbain.

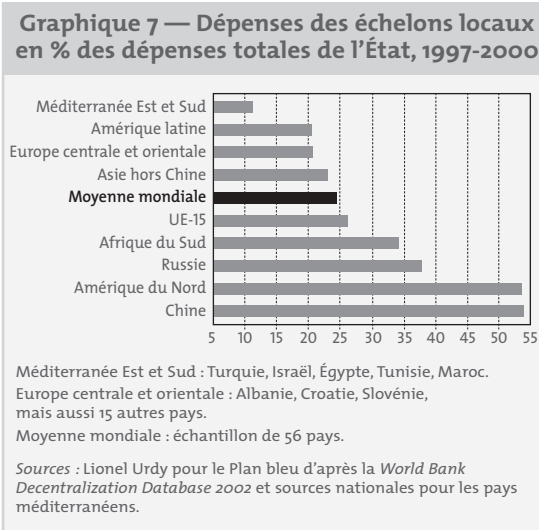
Dans les pays intégrés à l'UE, les acquis et la solidarité communautaires n'ont pu empêcher la littoralisation et le creusement des disparités régionales, l'étalement urbain et des pertes massives de terres agricoles de qualité, le bétonnage de portions entières du littoral, le déficit de gestion des arrière-pays. L'intégration dans le marché unique s'est accompagnée, en Espagne et en Grèce, de fortes croissances des émissions de gaz à effet de serre et des productions de déchets.



Plusieurs causes contribuent à expliquer ces faibles performances méditerranéennes. Outre le caractère rentier et minier de son économie, la Méditerranée, en changements rapides, a eu trop tendance à oublier ses savoir-faire et ses savoir-vivre, et à copier des modèles de développement mal adaptés à ses spécificités.

C'est aussi la nature et le poids respectif des différentes politiques qui sont en cause. Les politiques d'environnement, restées principalement descendantes, correctives et normatives plutôt

que participatives, d'intégration et d'anticipation, ont manqué de moyens et de poids interministériel. Leur mise en œuvre se heurte à de grandes difficultés. Les politiques d'aménagement du territoire ont été plutôt en recul, et les politiques littorales et de développement rural durable sont restées insuffisantes. Les capacités des autorités locales sont limitées dans la Méditerranée du Sud et de l'Est (graphique 7) et la décentralisation, mise



en œuvre dans les pays plus développés, n'a pas été suffisamment encadrée pour garantir la prise en compte du long terme. La coopération économique et les politiques sectorielles (agriculture, énergie, eau, transports, tourisme) ont peu intégré la dimension environnementale et la durabilité.

L'hypothèse retenue à l'horizon 2025 est le maintien de ces tendances. Les politiques environnementales, plus curatives que préventives, demeurent largement une affaire d'État et la gouvernance environnementale reste impuissante face aux enjeux du développement durable.

Six enjeux de développement durable

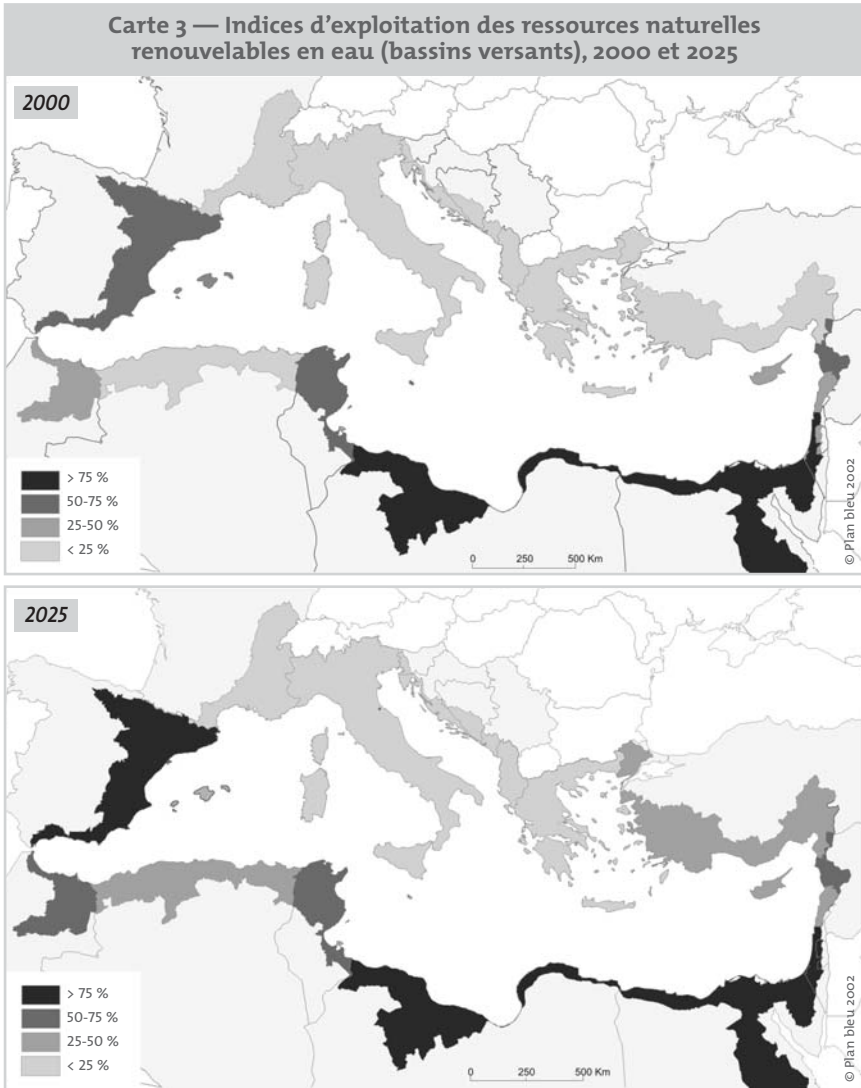
L'eau : des politiques de gestion de la demande pour prévenir les pénuries et les crises

Les ressources en eau sont limitées et mal réparties dans le temps et l'espace. Les pays du Sud ne sont dotés que de 13 % du total. La population méditerranéenne « pauvre en eau » pourrait atteindre 165 millions d'habitants en 2025, dont 63 millions en situation de « pénurie », c'est-à-dire dotée de moins de 500 m³ par habitant et par an de ressources en eau naturelles.

Les demandes en eau, c'est-à-dire l'addition des prélèvements, des importations d'eau et des productions non conventionnelles (dessalement, réutilisation...), ont doublé dans la deuxième moitié du XX^e siècle pour atteindre 290 km³ par an pour l'ensemble des pays riverains, 190 km³ à l'échelle du Bassin méditerranéen. L'irrigation représente 65 % de la demande totale dans le Bassin méditerranéen : 48 % au nord, et 82 % au sud et à l'est. Elle n'est marginale que dans les pays de l'Est adriatique, de la Slovénie à la Serbie-Monténégro. À l'horizon 2025, la demande en eau pourrait s'accroître encore de 25 % dans le Sud et l'Est, la croissance étant surtout forte en Turquie et en Syrie.

Le niveau de pression des demandes sur les ressources peut être appréhendé par l'indice d'exploitation des ressources naturelles renouvelables ¹⁵. La projection de cet indice à l'horizon 2025 sur le Bassin méditerranéen met en évidence une géographie très contrastée du « futur de l'eau » (carte 3, page suivante). Les tensions sur les ressources seront particulièrement fortes en Égypte, Israël, Libye, dans les Territoires palestiniens et les bassins méditerranéens de l'Espagne (indice voisin ou supérieur à 75 %) ainsi qu'à Malte, en Syrie et Tunisie (indice entre 50 % et 75 %).

15. Défini comme le *ratio* volume annuel des prélèvements sur les ressources en eau naturelles renouvelables / volume annuel moyen des ressources en eau naturelles renouvelables disponibles, exprimé en pourcentage.



Source : Plan bleu, Jean Margat.

Une partie croissante des demandes en eau est assurée par des sur-prélèvements sur les ressources naturelles. L'indice de production non durable de l'eau ¹⁶ sur le Bassin méditerranéen dépasse 10 % en Israël, à Chypre et dans certaines régions espagnoles, 20 % dans les Territoires palestiniens et 30 % en Libye et à Malte. À l'échelle des pays, les prélèvements d'eaux fossiles s'ajoutent aux surexploitations des eaux renouvelables pour

16. *Ratio* entre la quantité d'eau mobilisée et surexploitée, et la demande en eau totale.

porter cet indice à 22 %, 35 % et 84 % respectivement en Tunisie, Algérie et Libye.

Les pressions sont aussi qualitatives. Les teneurs en pesticides ou en nitrates sont excessives dans de nombreux aquifères, surtout au nord. Vingt-sept millions de Méditerranéens seraient privés d'accès à un système d'assainissement amélioré. Le Maroc, la Turquie, l'Algérie, les Territoires palestiniens sont notamment concernés.

Cette croissance des pressions a de lourdes conséquences : altérations du régime des eaux, chutes excessives des niveaux des nappes souterraines, tarissement de sources, recul des deltas (50 mètres par an dans le delta de l'Èbre), dégradation de la qualité des eaux distribuées, croissance des coûts d'approvisionnement et des conflits d'usage, régression des zones humides et pertes irréversibles de capital naturel pour les générations futures.

Pour satisfaire une demande croissante, les stratégies nationales privilégient l'accroissement de l'offre en eau en multipliant les grands travaux. Plus de 500 grands barrages ont été construits au siècle dernier, de grands travaux de transferts sont en cours (Égypte, Libye) et de nombreux ouvrages sont programmés (Algérie, Maroc, Turquie, Chypre, Espagne, Grèce...). De nombreux barrages dans les pays du Sud et de l'Est vont cependant perdre l'essentiel de leur capacité du fait de l'envasement — les réservoirs d'Algérie ont déjà perdu un quart de leur capacité initiale. Comme les sites adaptés sont en nombre limité, l'ère de l'« après-barrages » commencera avant la fin du XXI^e siècle dans la plupart de ces pays.

Plusieurs pays se sont engagés dans la production d'eau à partir de sources non conventionnelles. L'utilisation des retours d'eau de drainage agricole (12,6 km³ par an) qui n'est pas sans poser de problèmes, la réutilisation des eaux usées qui se développe pour l'irrigation et qui pourrait atteindre un total de 5,7 km³ en 2025 à l'échelle du Bassin, et la production industrielle d'eau douce par dessalement d'eau de mer ou saumâtre (0,2 % de la demande totale) progressent. Il faut cependant en relativiser la portée puisqu'en 2025, le total des réutilisations et du dessalement ne devrait représenter tout au plus que 25 km³, dont les neuf dixièmes en Égypte par utilisation des retours d'eau de drainage agricole.

Les politiques d'offre atteignent donc leurs limites physiques, socio-économiques et environnementales. Face à un scénario tendanciel qui annonce une montée inéluctable des problèmes, le scénario alternatif parie sur la mise en place de politiques volontaristes :

— d'augmentation du potentiel exploitable par une meilleure conservation des eaux et des sols, et par un recours accru à la recharge artificielle des nappes en milieu aride ;

— et surtout, d'utilisation rationnelle ou « gestion de la demande en eau ».

Les marges de progrès sont importantes puisqu'une meilleure gestion de la demande pourrait permettre des économies théoriques à l'échelle du bassin versant atteignant un total de 54 km³ d'eau en 2025, par rapport au scénario de base, dont 34 km³ au sud et à l'est. L'enjeu est aussi une meilleure valorisation économique et sociale des eaux mobilisées ainsi que la prise en compte des besoins en eau des écosystèmes, en particulier pour assurer l'alimentation en eau des zones humides, dont beaucoup sont d'importance internationale. Le gisement d'économies à l'échelle des pays concerne à 65 % l'agriculture (pertes de transports réduites à 10 %, efficience pour l'eau d'irrigation portée à 80 %), à 22 % l'industrie (taux de recyclage porté à 50 %) et à 13 % les collectivités (pertes de transports réduites à 15 % et fuites chez les usagers à 10 %). Sa réalisation, même partielle, permettrait de quasiment stabiliser la demande et, par suite, d'éviter pour une grande part les crises annoncées.

Plusieurs expériences récentes montrent que de telles politiques sont possibles. La Tunisie, par exemple, a mis en place une stratégie nationale d'économie d'eau d'irrigation comprenant la création d'associations d'usagers, une tarification ayant permis un recouvrement progressif des coûts et des instruments financiers ciblés pour l'équipement des exploitations agricoles en technologies économes en eau et le soutien des revenus des agriculteurs. Cette politique a permis depuis 1996 de stabiliser la demande en eau d'irrigation, malgré le développement agricole, et de sécuriser les besoins du secteur touristique, source de devises, et des villes, source de paix sociale. Au Maroc, l'amélioration de la gestion de l'eau dans l'agglomération de Rabat-Casablanca a permis de retarder ou d'éviter la réalisation d'investissements coûteux (barrages, canaux de transfert) initialement prévus dans le plan directeur de 1980.

Une accélération déterminée vers un tel scénario suppose des réformes affichant clairement l'objectif de gestion intégrée de l'eau dans toutes les politiques (surtout agricoles) et générant les moyens de sa mise en œuvre, avec l'établissement de plans d'efficience et de systèmes de financement durables. Le renforcement des investissements pour l'assainissement (au sud et à l'est) et l'évolution des subventions et de la tarification, pour mobiliser et responsabiliser les acteurs (gestion de la demande), représentent deux axes prioritaires d'action. Des progrès importants sont possibles avec ces outils car peu de pays ont encore donné une réelle importance aux instruments économiques¹⁷, notamment pour l'économie et la valorisation de l'eau agricole. Cependant, la compréhension des enjeux et le renforcement des capacités locales de gestion apparaissent aussi décisifs que la seule question des moyens et instruments financiers. La coopération régionale, bénéficiant d'une longue tradition dans le domaine de l'eau en Méditerranée, a un rôle fondamental à jouer pour catalyser et accélérer l'émergence des changements.

17. Israël, Malte et la France sont les pays les plus avancés dans ce domaine.

Économies d'énergie et énergies renouvelables : un potentiel sous-exploité

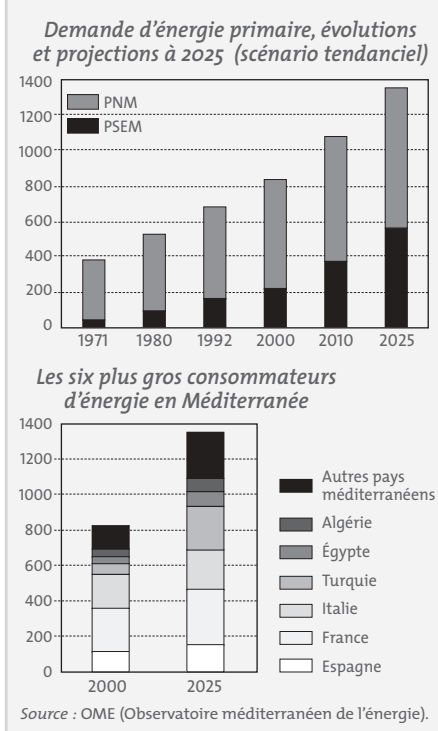
Quatre pays sont exportateurs d'hydrocarbures (Algérie, Libye, Égypte, Syrie), et exportent 50 % de leur pétrole et 90 % de leur gaz vers d'autres pays de la Méditerranée. Tous les autres pays sont importateurs nets d'énergie. Les quatre grands pays riverains de l'UE (Espagne, France, Italie, Grèce) sont à eux seuls responsables d'environ 70 % des émissions totales de dioxyde de carbone (CO₂) de la région.

La demande d'énergie primaire commerciale des pays riverains a plus que doublé entre 1970 et 2000. Les transports sont devenus le premier poste sur la rive nord, représentant 32 % du total en 2000 contre 21 % en 1971. Au sud et à l'est, c'est le secteur résidentiel qui domine et connaît les progressions les plus spectaculaires. Avec le tertiaire, il représente près de 40 % de la demande totale.

Le scénario tendanciel, fondé sur les principales orientations des stratégies énergétiques des pays et des grandes compagnies intervenant dans la région, n'accorde pas une forte priorité à la sobriété énergétique, même si une progression technologique générant une baisse de l'intensité énergétique¹⁸ est intégrée. La demande augmente encore de 65 % pour atteindre 1 365 Mtep (millions de tonnes équivalent pétrole) en 2025. Les rives sud et est, avec des taux de croissance quatre fois plus élevés, représenteraient 40 % de la demande totale à cet horizon contre 10 % en 2000. La Turquie deviendrait le deuxième plus gros consommateur de la région (graphique 8).

Les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) dominent l'approvisionnement : plus de 75 % de la consommation au nord, 96 % au

Graphique 8 — Demande d'énergie primaire : scénario de base 2025 (Mtep)



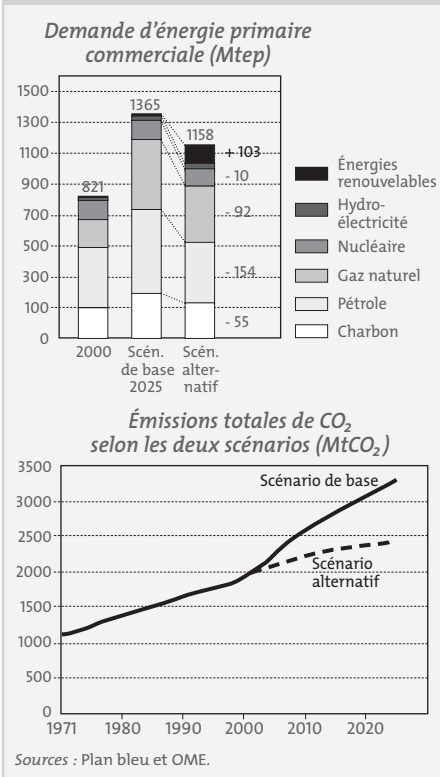
18. Rapport entre la consommation totale d'énergie commerciale d'énergie primaire d'un pays et son PIB.

sud et à l'est. Le gaz naturel est en forte progression relative. En 2025, les énergies fossiles représenteraient encore 87 % de la demande totale d'énergie ; le nucléaire (France, Espagne, Slovénie) environ 9 % et les énergies renouvelables, malgré un quadruplement en 25 ans, seulement 4 % (hors biomasse).

Le scénario de base annonce une croissance des risques :

- risque géopolitique avec une dépendance énergétique accrue : importation de 530 Mtep d'hydrocarbures en 2025 contre 290 en 2000 et réduction des capacités d'exportation des pays méditerranéens producteurs ;
- risque social et économique avec la hausse des coûts d'approvisionnement et ses répercussions sur la facture énergétique des pays, des ménages et des entreprises ;
- risque environnemental avec une contribution croissante de la région aux émissions de gaz à effet de serre, et les impacts résultant du développement des infrastructures énergétiques et des transports d'hydrocarbures.

Graphique 9 — Économies d'énergie et d'émissions de CO₂ réalisables avec le scénario alternatif, 2025 (ensemble des pays méditerranéens)



Le scénario alternatif du Plan bleu (graphique 9), fondé sur une meilleure utilisation des technologies déjà disponibles, parie au contraire sur une utilisation plus rationnelle de l'énergie et un développement rapide des énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie, hydroélectricité). Les hypothèses retenues sont une économie de 20 % à 25 % de la demande totale en énergie d'ici 2025 et 14 % d'énergies renouvelables dans le bilan au lieu de 4 % dans le scénario de base. L'habitat représente le gisement d'économies d'énergie le plus important, notamment sur la rive sud et est en pleine croissance démographique.

La comparaison des performances entre les pays et de nombreux exemples concrets montrent qu'un tel scénario est possible et à double dividende (gain environnemental et économique). L'Italie en matière de baisse d'intensité éner-

gétique, et les Territoires palestiniens au sud en matière de chauffe-eau solaires montrent la voie. Les retours sur investissements observés sont en général courts : seulement quelques années, parfois quelques mois.

Les avantages du scénario alternatif sont considérables :

- une économie totale d'énergie de 208 Mtep par an en 2025, soit environ la moitié de l'accroissement annoncé des demandes entre 2000 et 2025 ;
- 1 092 milliards de dollars US sur 25 ans (44 milliards par an en moyenne) de dépenses évitées (à 60 dollars US le baril) ;
- une dépendance énergétique réduite à 18 % (contre 38 % avec le scénario tendanciel) ;
- 154 centrales de 500 MW construites en moins, essentiellement sur le littoral méditerranéen ;
- 860 millions de tonnes de CO₂ produites en moins en 2025 ;
- la création de nombreux emplois dans les secteurs innovants de l'« après-pétrole » ;
- la préparation de la région aux changements plus radicaux nécessaires à moyen terme pour contribuer à limiter le réchauffement climatique.

La mise en œuvre du scénario alternatif supposera un changement important d'approches dans le raisonnement, la planification et la gestion énergétiques pour diversifier les politiques, et mobiliser et responsabiliser le plus grand nombre possible d'acteurs. De fortes impulsions publiques affichées dans des stratégies nationales, accompagnées de systèmes de financement durables et d'un effort de recherche-développement, de communication et de formation sont nécessaires. Pour faire évoluer les comportements, les incitations et un signal prix clair sont indispensables. Le prix élevé du kWh dans le résidentiel a par exemple permis le fort développement des chauffe-eau solaires dans les Territoires palestiniens, à Chypre et en Israël. Il s'agit aussi de renouer avec une architecture et un urbanisme méditerranéens, adaptés au climat.

Les transports : limiter la forte croissance des nuisances

La croissance des trafics a été très supérieure à la croissance démographique et économique entre 1970 et 2000 : 4,9 % par an pour les passagers et 3,8 % pour les marchandises (hors maritime). L'accroissement des trafics a été essentiellement celui des déplacements routiers qui, en 1999, représentaient 88 % des déplacements terrestres de voyageurs et 82 % des transports de marchandises. Le rail (9 % du trafic interne voyageurs) joue un rôle notable en Égypte (47 % du total) et dans les pays de l'Est adriatique (23 %). La forte croissance du transport aérien (7,3 % par an) est à relier au développement du tourisme.

Le trafic fret maritime a aussi connu une forte croissance (4 % par an) bien que l'on note une sous-compétitivité des chaînes de transports euro-méditerranéennes Nord / Sud. La flotte méditerranéenne est majoritairement soumise à un contrôle réduit et transporte des matières dangereuses. Les flux maritimes de transit représentent près de 40 % du trafic méditerranéen. La fermeture des routes de transit terrestre à travers l'ancienne Yougoslavie durant les conflits, a conduit à mettre en place des chaînes intermodales utilisant le maritime pour les échanges de la Grèce et de la Turquie avec l'Europe de l'Ouest, lesquelles se sont maintenues après la fin des hostilités, démontrant le bien-fondé économique de ces systèmes de transports plus durables.

Les nuisances générées sont importantes puisque les transports sont :

- responsables des pics de pollution à l'ozone ;
- à l'origine de la plupart des nuisances sonores, dont souffrent 51 % de la population en Israël, 45 % à Malte, 33 % en Italie ;
- majoritairement impliqués dans les émissions liées à la combustion d'hydrocarbures (composés organo-volatiles, benzène, etc.) ;
- à l'origine d'environ un tiers des émissions de CO₂ et des émissions de particules, et de 70 % des émissions d'oxyde d'azote (NOx) dans les grandes agglomérations de la rive nord ;
- générateurs de coûts de congestion routière¹⁹, élevés et en forte progression en Europe méditerranéenne (16 % par an) ; ils ont pu être estimés grossièrement²⁰ à 41 milliards de dollars US pour la Méditerranée en 2000, dont par exemple 14 milliards pour la France, contre 1,6 milliard en Turquie ;
- une cause importante d'imperméabilisation des sols (par la construction d'infrastructures), et donc de vulnérabilité croissante au risque d'inondations et de perte de biodiversité ;
- le vecteur du bétonnage irréversible du littoral lorsque les routes sont construites le long et trop près des côtes.

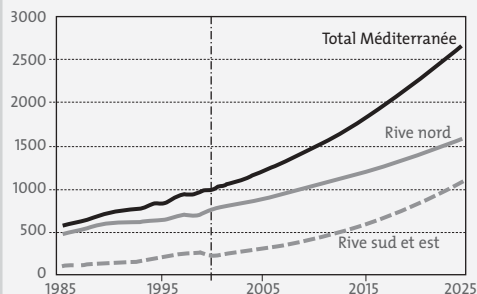
Des progrès sensibles ont été enregistrés dans le domaine des pollutions maritimes : les pollutions opérationnelles par les hydrocarbures auraient été divisées par 20 entre 1985 et 2000 grâce au renforcement de la réglementation, notamment l'imposition des citernes à ballasts séparés. Bien qu'illicites, les pollutions dues aux eaux de ballasts pétroliers se chiffraient encore entre 100 000 et 150 000 tonnes par an.

19. Temps de travail perdu, pollution supplémentaire, usure précoce des véhicules et de certaines sections de voiries, stress pour les usagers.

20. Estimation Plan bleu en s'appuyant sur l'étude *External Costs of Transport: Accident, Environmental and Congestion Costs in Western Europe*. Zurich et Karlsruhe : Infras et IWW (Institut für Wirtschaftspolitik und Wirtschaftsforschung), 2000.

À l'horizon 2025, le scénario tendanciel annonce une très forte croissance des pressions : multiplication par un facteur 2,6 des trafics de fret terrestres (graphique 10), par un facteur 3,7 des trafics fret maritimes, quasi-doublement du trafic voyageurs. La motorisation de masse (automobiles) se généralise au sud avant 2025. Cette évolution exponentielle aura de lourds impacts en termes de congestion, de nuisances sonores, d'émissions de gaz à effet de serre, de pollutions locales. Avec la forte croissance des trafics, la mer Méditerranée, qui a enregistré 156 accidents suivis de déversements d'hydrocarbures entre 1977 et 2000, n'est pas non plus à l'abri d'une catastrophe de type *Prestige* ou *Erika*, dont les coûts pourraient être beaucoup plus élevés que ceux enregistrés en Atlantique.

Graphique 10 — Trafic fret (routier, aérien et ferroviaire), national et international : évolution et scénario tendanciel à 2025 (milliards de tonnes km)



Source : Conférence européenne des ministres des transports, ministère des Transports, instituts statistiques nationaux, Organisation de l'aviation civile internationale, Union internationale des chemins de fer et prospective Plan bleu.

Le scénario alternatif parie sur :

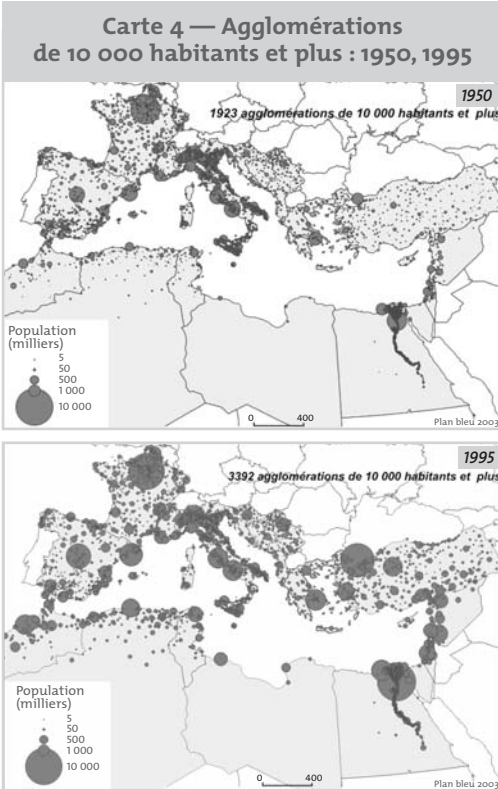
- un découplage de la mobilité motorisée par rapport à la croissance économique, l'hypothèse retenue étant un trafic inférieur en 2025 de 8 % par rapport au scénario tendanciel ;
- une répartition modale plus favorable au rail (qui représenterait une part de 20 %) et au maritime ;
- une application élargie et plus stricte des règles pour la lutte contre la pollution par les navires.

Sa réalisation permettrait des bénéfices spectaculaires en termes d'émissions de CO₂, de composés organiques volatils (90 000 tonnes de COV évitées), de NO_x, de coûts de congestion (41 milliards de dollars US d'économies), d'accidents de la route, de nuisances sonores évitées et de réduction des pollutions maritimes.

Un tel scénario suppose une évolution du système méditerranéen et des politiques de transports. Il s'agit notamment de se donner des visions à moyen et long termes des évolutions souhaitables à différentes échelles géographiques (euro-méditerranéenne, nationales, régionales et locales) en termes de durabilité, de garantir le financement des infrastructures de transports durables, de rationaliser les taxes et subventions, et de renforcer la coopération

internationale pour réguler la libéralisation. L'Europe devrait jouer un rôle croissant comme pôle de régulation.

Les espaces urbains : réinventer la ville méditerranéenne



Source : Plan bleu d'après *Géopolis*.

La population urbaine de l'ensemble des pays riverains est passée de 94 millions en 1950 (44 % de la population totale) à 274 millions en 2000 (64 %). L'urbanisation est spectaculaire au sud et à l'est (carte 4) : 74 % de la population de ces pays pourraient être urbains à l'horizon 2025.

Les dynamiques urbaines sont différentes sur les deux rives. Sur la rive nord, on assiste à une dispersion de la population et de l'emploi, et à une baisse de la population des centres-ville. L'étalement urbain a de lourdes conséquences en termes d'artificialisation des espaces et d'augmentation de la longueur des déplacements motorisés. Les pertes de terres agricoles sont considérables : 276 hectares par an à Padoue / Venise-Mestre. Sur la rive sud et est,

la très forte croissance urbaine ne résulte pas d'un développement économique de même niveau, et les capacités techniques et financières des villes sont limitées. Avec l'expansion des zones urbaines, c'est une multiplication des zones d'habitat informel (entre 30 % et 60 % du total) qui s'opère.

Les problèmes de gestion des déchets sont préoccupants sur les deux rives et vont s'aggraver. Plus de 80 % des décharges sont non contrôlées au sud et à l'est, et la production par habitant et par an, qui n'est encore que de 282 kg en moyenne, contre 566 kg au nord, pourrait y atteindre 600 kg en 2025. Le volume produit pourrait presque tripler au sud et doubler au nord à cet horizon.

La pollution de l'air et ses impacts sur la santé sont une autre cause de préoccupation commune aux deux rives. Au nord, malgré les progrès enregistrés

— transports collectifs urbains en site propre, renouvellement et amélioration du parc automobile, modernisation industrielle, baisse des émissions de COV, NO_x, SO₂ (dioxyde de soufre), PM₁₀ (particules de 10 micromètres) —, des études épidémiologiques ont montré que la pollution atmosphérique était la cause de nombreux décès. Au sud et à l'est, les concentrations de particules fines dans plusieurs villes excèdent couramment la valeur limite fixée par les normes en vigueur et la pollution a des impacts importants sur la santé, insuffisamment évalués. Si les taux de motorisation individuelle y sont encore limités (124 voitures pour 1 000 habitants en 2003 contre 592 au nord), on devrait assister d'ici 2025 à la transition automobile et donc à une explosion des trafics qui devrait continuer à dégrader la qualité de l'air en ville. Les risques d'augmentation des pathologies respiratoires sont importants.

Le scénario alternatif consisterait à renouer avec un modèle méditerranéen modernisé de ville mixte et compacte pour limiter l'étalement, promouvoir des modes de vie moins gaspilleurs et moins pollués, et dynamiser l'économie urbaine en valorisant le patrimoine et le système de vie méditerranéens. De nombreuses expériences de régénération et de renouvellement urbains sont là pour démontrer la capacité des villes méditerranéennes à mettre en place des « projets urbains » visant à reconstruire la ville sur la ville, et valorisant les patrimoines historiques et culturels. Cela a été par exemple le cas à Barcelone, à Naples, à Alep.

La réalisation de ce scénario suppose la multiplication des opérations de régénération et de renouvellement urbains ainsi que l'adoption d'une planification croisée des transports et de l'aménagement urbain, favorisant une densification le long des axes de transports collectifs, le maintien de terres agricoles et milieux naturels, et la création d'espaces verts. Le renforcement soutenu des transports collectifs non pollués, la limitation de la circulation de véhicules individuels, l'utilisation de carburants moins pollués, des politiques d'économies et de recyclage conditionneront également la réduction de la croissance annoncée des impacts environnementaux. La réduction à la source des volumes de déchets produits et la généralisation du recyclage pourraient par exemple permettre de limiter la production totale annuelle de déchets des pays à 250 millions de tonnes à l'horizon 2025, contre près de 400 millions dans le scénario tendanciel, soit une réduction de l'ordre de 150 millions de tonnes avec des gains financiers d'environ 3,8 milliards de dollars US.

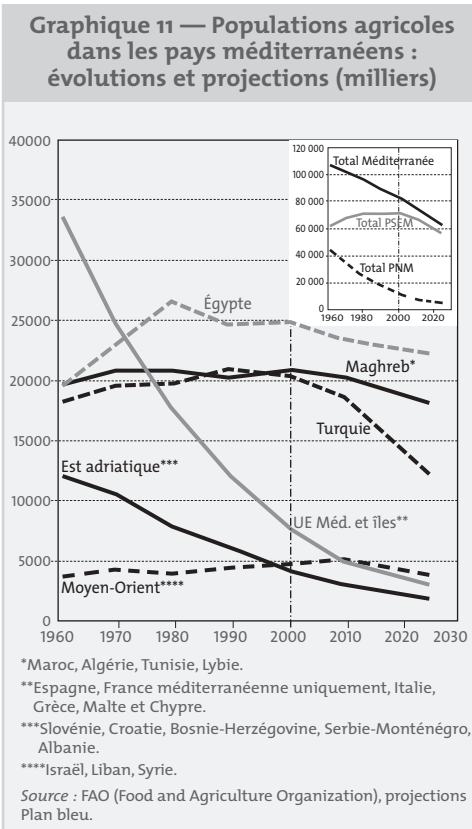
Un tel scénario suppose une nette évolution des politiques. Les États ont un rôle majeur à jouer pour inciter et soutenir des démarches locales concertées de développement urbain durable. De nouvelles formes contractuelles entre les différents niveaux politico-administratifs, et un soutien spécifique aux villes petites et moyennes sont nécessaires. Les exercices participatifs de prospective territoriale peuvent être un outil utile pour se définir des futurs choisis et non subis. Un tel scénario appelle aussi à un renforcement de la dimension urbaine dans la coopération méditerranéenne et euro-méditerranéenne.

L'espace rural : s'engager vers des politiques de développement rural durable

Les surfaces irriguées ont doublé en 40 ans pour atteindre 23 millions d'hectares en 2000 : elles pourraient dépasser 28 millions d'hectares en 2025. Cependant, leur importance doit être relativisée : elles ne représentent que 20 % de l'ensemble des terres arables et cultures permanentes (100 % en Égypte). L'agriculture est essentiellement pluviale et une grande partie de l'espace rural (montagnes, plateaux arides) a une vocation sylvo-pastorale. Les taux de boisements, élevés au nord (42 %, dont une grande partie de maquis et garrigues) sont en forte croissance alors qu'ils sont très faibles au sud, du Maroc à la Turquie (4,7 %). Les grandes régions pastorales se retrouvent essentiellement au Maghreb, en Turquie, en Espagne et en Syrie.

Le manque de ressources en eau et en sols de qualité, et la forte croissance démographique expliquent le creusement du déficit de la balance commerciale agricole et l'importance prise par les importations de céréales. Seules la France, l'Espagne et la Turquie présentaient un solde commercial nettement

positif en 2001. Les progrès agricoles en cours, qui pourraient conduire à une augmentation encore de moitié de la production agricole au sud et à l'est d'ici 2025, ne permettront pas d'améliorer dans l'ensemble les taux d'autosuffisance.



des régions montagneuses ont pour conséquence une dégradation des paysages, une perte de capital productif et de biodiversité, et une vulnérabilité accrue aux inondations ou aux incendies. L'environnement a été aussi dégradé par les impacts du modèle agricole productiviste dominant : pollution des eaux et des sols par les pesticides et les nitrates ²¹, compactage et perte de fertilité des sols, surexploitation des ressources en eau.

Des évolutions vers des politiques communautaires plus intégrées ont cependant vu le jour : mesures agri-environnementales, réforme de la politique agricole commune, programme de développement rural Leader, mise en place du réseau Natura 2000. De nouvelles générations d'espaces protégés, véritables acteurs de développement durable (parcs naturels régionaux par exemple en France, réserves de biosphère) ont vu le jour. L'Italie est devenue un pays en pointe dans le développement de l'agriculture biologique, laquelle représente 11,4 % du total de ses terres arables et cultures permanentes.

Au sud et à l'est, malgré l'exode rural et l'émigration, les populations agricoles ont augmenté de 10 millions en 40 ans pour atteindre 71 millions en 2000 (graphique 11) et les écarts de productivité agricole avec la rive nord n'ont cessé de se creuser. Les emplois non agricoles sont encore très peu nombreux. L'agriculture, qui joue toujours un rôle social et économique décisif, présente un caractère fortement dual, qui tend à s'aggraver, entre une agriculture moderne et une masse de petites exploitations de subsistance. La pauvreté rurale et les écarts avec la ville, mesurés par des indicateurs (population vivant en dessous du seuil de pauvreté, accès aux services de base, taux de scolarisation, taux d'analphabétisme), sont élevés.

Des pressions considérables s'exercent sur les ressources naturelles avec pour conséquences la déforestation, la désertification, l'envasement rapide des retenues des barrages, le dérèglement des écoulements et la perte irréversible de biodiversité. La désertification affecte 80 % des zones arides et sèches. Les terres de parcours et de cultures pluviales sont les plus touchées mais les terres irriguées sont aussi menacées. La dégradation résulte principalement du surpâturage, de mises en culture de terres à vocation pastorale ou forestière, du travail inadéquat du sol, de l'insuffisance de drainage des terres irriguées, de surprélèvements en bois de feu. En Turquie, 1,5 million d'hectares ont été rendus impropres à l'agriculture par salinisation. En Tunisie, les pertes annuelles de terres dues aux différents processus de dégradation des sols (érosion hydrique et éolienne, salinisation...) sont évaluées à 37 000 hectares dont 13 000 dégradés de façon irréversible. Les politiques de lutte contre la désertification n'ont pas été assez intégrées dans les politiques de

21. Israël, la France mais aussi l'Égypte, sont parmi les plus gros consommateurs d'engrais au monde avec plus de 260 kg utilisés par hectare et par an. La croissance de la consommation d'engrais et de pesticides au sud et à l'est, en hausse en Syrie (4 % par an) et en Turquie, a été limitée par la suppression des aides imposée par les plans d'ajustement structurel.

développement rural, lesquelles sont restées insuffisantes. Les espaces protégés n'ont pas pu jouer, comme dans certains pays de l'autre rive, un rôle de laboratoire de développement durable.

Le scénario tendanciel fait l'hypothèse d'une libéralisation du commerce agricole réciproque mais progressive entre les deux rives, d'une politique agricole commune étendue aux nouveaux pays adhérents de l'UE sans l'être aux autres pays et d'une insuffisance de politiques de développement durable. L'évolution des effectifs agricoles devrait rester différenciée entre les deux rives : réduction encore de moitié au nord, début de baisse au sud et à l'est, baisse plus significative en Turquie. Les populations rurales se maintiendraient à peu près en valeur absolue. L'exode rural, qui restera donc élevé au sud et à l'est, pourrait encore s'amplifier en cas de libéralisation accélérée et réciproque du commerce euro-méditerranéen de produits agricoles.

Les principaux risques de ce scénario tendanciel sont :

- le maintien ou le renforcement de la désertification et de la pauvreté rurale au sud et à l'est ;
- l'aggravation de ses impacts directs et indirects (pressions accrues sur les villes et à l'émigration par l'exode rural, envasement rapide des retenues des barrages, pertes irréversibles de biodiversité) ;
- la perte de plus de 1,5 million d'hectares de terres agricoles de qualité par l'urbanisation et les infrastructures ;
- la dégradation des ressources en eau, la croissance de la vulnérabilité aux risques d'incendies et d'inondations.

Le scénario alternatif parie sur :

- une accélération des transitions vers un renouveau rural dans les pays en développement ;
- une réduction des dégradations irréversibles de l'environnement, notamment la désertification et la perte de biodiversité ;
- une meilleure reconnaissance de la valeur des rôles multiples de l'agriculture et de la forêt méditerranéenne ²², du rôle de château d'eau des montagnes et de l'importance de protéger les terres agricoles périurbaines ;
- la valorisation de la qualité et de la diversité des produits, des paysages et des territoires en sachant tirer profit de la demande croissante, internationale et interne, en produits typiques et en tourisme rural et de nature, la revitalisation des montagnes autour du concept de jardin méditerranéen.

22. Par exemple, le bois d'œuvre ne représente que 9 % de la valeur d'utilisation des forêts italiennes contre 10 % pour le bois de feu, 11 % pour l'ensemble « loisirs, champignons, chasse » et 58 % pour le cycle de l'eau. Au Maroc, le bois de feu représente 30 % de la valeur totale des forêts et le pâturage 23 % (source : Medforex).

La réduction de la pauvreté et de la désertification, et le développement des économies nationales supposent des progrès concomitants en termes d'équipements et services de base, de modernisation agricole, de diversification de l'économie rurale (tourisme, agroalimentaire, artisanat, services avec renforcement des petites villes), et une clarification des droits et règles d'accès aux ressources naturelles. La mise en œuvre d'un tel scénario impliquera une importante évolution des politiques et des modes d'administration vers des approches déconcentrées de développement rural durable, territorialisées et intégrées, mobilisatrices des acteurs locaux et professionnels (approches participatives). De premières expériences au sud et à l'est sont là pour montrer le bien-fondé de ces nouvelles approches qui font des acteurs ruraux des partenaires, mais aussi les nombreux obstacles qui restent à surmonter pour passer d'un développement administré à un développement responsabilisé. Des fonds interministériels de développement rural d'utilisation souple peuvent être nécessaires. Les approches de type « réserves de biosphère » (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), particulièrement pertinentes pour la gestion durable et la valorisation économique des espaces naturels de cette région du monde, mériteraient d'être développées.

La mise en œuvre de ce scénario implique par ailleurs une forte intégration des objectifs de développement agricole et rural durable dans le partenariat euro-méditerranéen. Ceci signifie une prise de conscience par l'Europe des enjeux et risques méditerranéens, une approche progressive et asymétrique de la libéralisation, et un important appui aux pays en développement, accompagné de programmes de coopération déconcentrée. La promotion du régime alimentaire méditerranéen, déjà engagée par l'Organisation mondiale de la santé et les pays anglo-saxons afin de limiter le coût social croissant des maladies cardio-vasculaires et de certains cancers, devrait également devenir un objectif important de coopération régionale.

Le littoral : mettre un terme à la dégradation continue et assurer un développement équilibré

Le littoral représente un capital inestimable par la valeur de ses écosystèmes et de son patrimoine culturel, et par l'importance de sa fonction sociale et de son identité maritime. La pêche, au caractère artisanal marqué, a une valeur socioculturelle forte.

Le littoral est aussi un espace convoité où se concentrent infrastructures de transports, urbanisation touristique et nombre d'installations industrielles. En 2000, on y dénombrait 70 millions d'urbains, 584 agglomérations côtières, 175 millions de touristes, 750 ports de plaisance, 286 ports de commerce, 248 établissements énergétiques, 112 aéroports et 238 usines de dessalement.

L'aquaculture marine intensive du loup et de la daurade a connu un développement spectaculaire depuis 1990, notamment en Grèce et en Turquie.

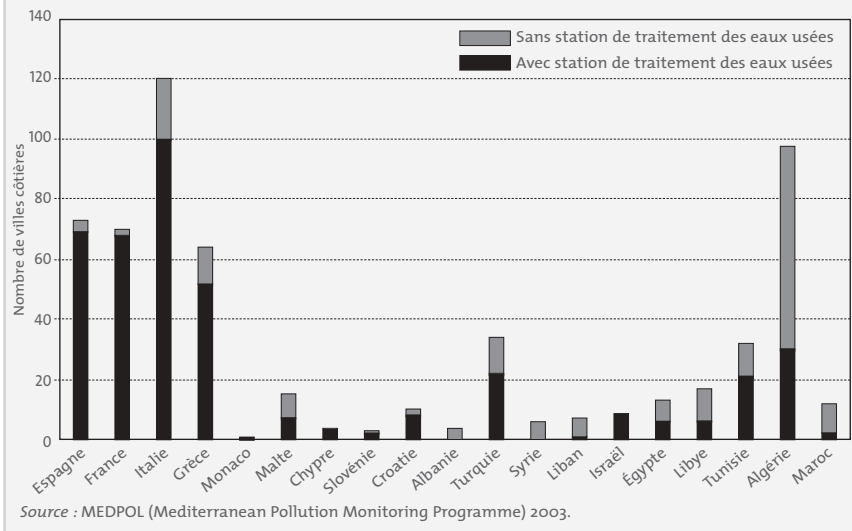
Les deux rives subissent des pressions et des dégradations croissantes. Le rythme d'artificialisation des côtes est élevé. Des portions entières du littoral ont été bétonnées en moins d'une génération, avec des dégradations irréversibles des paysages, et des pertes d'habitats et de biodiversité. La diminution des apports naturels de sédiments par les fleuves (réduction de 90 % en 50 ans), les extractions illégales de sable et les constructions inadaptées à même la côte conjuguent leurs effets. Les conséquences économiques de l'érosion côtière peuvent être importantes. Tanger a perdu 53 % de ses nuitées touristiques suite à la quasi-disparition de la plage dans les années 1990. La Méditerranée est aussi victime de surpêche (pertes importantes d'emplois en Italie) et d'invasions biologiques : environ 500 espèces marines étrangères à l'écosystème méditerranéen ont été introduites. Enfin, 104 espèces sont considérées en danger dont le phoque moine et les tortues marines.

Le risque de non-durabilité économique doit aussi être souligné. Les destinations qui ont développé un tourisme de masse plutôt que valorisé leurs spécificités sont en concurrence les unes avec les autres dans des marchés dominés par de grands tours-opérateurs. Des baisses des dépenses nominales par touriste, des pertes de qualité et des problèmes de dégradation du bâti sont constatés dans plusieurs destinations.

Les politiques de protection de la mer et de gestion durable du littoral, malgré une mobilisation croissante, sont insuffisantes. Le PAM (Plan d'action pour la Méditerranée) dispose d'un « protocole tellurique » et un programme d'action stratégique de lutte contre la pollution, qui se décline en plans nationaux, a été adopté en 1997. L'UE a aussi étoffé son appareil juridique avec des objectifs ambitieux pour la protection des eaux. La directive-cadre sur l'eau vise à atteindre dès 2015 un bon état des eaux côtières. Cependant, encore 60 % des eaux usées urbaines sont rejetées à la mer sans traitement préalable (graphique 12), l'écart étant élevé entre les pays ayant intégré l'UE, qui ont bénéficié d'aides structurelles, et les pays en développement du Sud et de l'Est.

Des opérations de « gestion intégrée des zones côtières » ont été initiées par le PAM et, en Europe, par la Commission européenne. La gestion intégrée se heurte à d'importantes difficultés de mise en œuvre. Les logiques spéculatives de court terme tendent à dominer. L'émiettement et le chevauchement des responsabilités politiques et administratives sont une difficulté. Dans certaines destinations touristiques (Baléares), des programmes de réhabilitation, comprenant la démolition d'hôtels, ont cependant été engagés.

La part relative d'espaces côtiers protégés reste faible malgré une multiplication par six en 25 ans. D'autres formes de protection et de gestion ont été initiées : cinq pays riverains disposent d'une loi-cadre pour le littoral et trois (France, Tunisie, Algérie) d'une agence spécialisée. La France a été un

Graphique 12 — Épuración des eaux usées des villes côtières de plus de 10 000 habitants en 2002


pays pionnier avec la création en 1975 d'un Conservatoire du littoral qui, en 2003, avait acquis 36 000 hectares et 180 km de côte méditerranéenne (11 % du total) puis, avec l'adoption en 1986, de la loi Littoral. La montée en puissance du mouvement associatif, soutenu par des propriétaires soucieux de protection, et la lecture stricte qu'ont faite de la loi les services de l'État et les autorités de justice lui ont donné une réelle portée. L'évolution d'ensemble des régions côtières reste cependant problématique.

La prospective du littoral méditerranéen suscite interrogations et inquiétudes. Comment ce territoire géographiquement restreint et ses sociétés pourront-ils supporter, outre l'augmentation annoncée de la population urbaine côtière (20 millions d'urbains supplémentaires attendus d'ici 2025, 1 % par an), le quasi-doublement des flux touristiques (+ 137 millions dans les régions côtières, 2,3 % par an) et la croissance encore plus forte des transports ? Le scénario de base marqué par la littoralisation, par le développement de grandes conurbations et par une saturation des espaces côtiers, dessine un avenir peu souhaitable, diminuant la qualité et l'intégrité du littoral, et augmentant les risques naturels et sociaux. Près de 50 % des côtes pourraient être bétonnées à cet horizon contre 40 % en 2000 ²³.

Le scénario alternatif mise sur le renforcement des politiques dans tous les pays pour stopper la dégradation des zones côtières et réduire les risques

23. Chiffres à prendre avec précaution compte tenu du manque de données précises.

annoncés, tout en inscrivant les littoraux dans la mondialisation, en articulation avec leurs arrière-pays, afin de contribuer à un développement équilibré des pays. Les objectifs pourront être différents selon les littoraux. Sur les côtes déjà très artificialisées prédomineront souvent des objectifs de réparation et de restauration des écosystèmes, des paysages et du bâti. Sur les côtes encore peu artificialisées, des stratégies anticipatrices plus innovantes permettront d'enclencher des modes de développement moins coûteux à long terme. Certains littoraux à forte vocation industrielle et de commerce international privilégieront l'amélioration des chaînes de transports. D'autres choisiront au contraire la création de plus-values territoriales en jouant la carte de la qualité et en valorisant le « caractère » de leur territoire, et la synergie entre les activités touristiques et productives. Quitte s'il le faut à définir des capacités d'accueil, et à réduire l'accessibilité et l'urbanisation.

Un objectif pour tous les littoraux devrait être de mettre un frein à une urbanisation linéaire continue en instaurant des coupures vertes, agricoles et boisées, et en privilégiant des accès routiers à la mer en barreaux plutôt que la création de routes côtières. Certaines îles pourraient devenir des laboratoires de développement durable en privilégiant des approches intégrées de type réserves de biosphère, à l'exemple de Minorque aux Baléares. Les enjeux d'anticipation sont particulièrement importants pour les littoraux de pays qui disposent d'un potentiel important comme la Libye, le Maroc, l'Algérie, l'Albanie, la Serbie-Monténégro, la Syrie. Des formes innovantes de tourisme durable et de conservation devraient être imaginées.

La mise en œuvre du scénario alternatif suppose un renforcement des politiques littorales. L'adoption par les parties contractantes à la convention de Barcelone d'un protocole pour la gestion durable du littoral méditerranéen fournirait un signe fort de volonté de changement et aiderait les pays à se doter de politiques ou à les renforcer. La mise en place de lois, d'agences ou de mécanismes d'action spécifiques, le développement de nouvelles générations d'espaces protégés et de plans de gestion intégrée sont nécessaires. Un tel scénario se traduirait par la multiplication d'exercices collectifs de prospective territoriale et par le suivi continu des progrès par des indicateurs. Pour réduire la pollution tellurique et atteindre les objectifs fixés par les plans d'action méditerranéen et nationaux, une mobilisation accrue des financements publics et privés, et le renforcement de la solidarité Nord / Sud seront indispensables. Le coût de mise à niveau des systèmes d'épuration des villes de plus de 10 000 habitants des pays du Sud et de l'Est a été grossièrement estimé à 10 milliards d'euros d'ici 2025.

Le scénario alternatif parie aussi sur un certain délestage du littoral : réorientation du développement touristique au profit des arrière-pays et des villes dans certains pays, évolution modale des transports au profit du maritime et du rail, réorientation de l'urbanisation vers des zones mieux appropriées, revitalisation des arrière-pays. L'intégration de l'environnement et du

développement dans tous les domaines (eau, énergie, transports, tourisme, pêche, aquaculture, agriculture...) permettrait de réduire fortement les pressions et dégradations annoncées. Une évolution des politiques touristiques est en particulier souhaitable pour limiter les impacts territoriaux et environnementaux négatifs, et pour faire du tourisme un véritable vecteur de développement urbain, rural et littoral durable. De nouveaux outils économiques sont à inventer pour que les touristes, qui viennent bénéficier de l'environnement méditerranéen, contribuent davantage à son entretien. Des expériences concrètes montrent la voie. Des innovations ambitieuses sont nécessaires dans ce domaine.

Des politiques de développement durable pour changer l'avenir

Le scénario alternatif invite à faire de la Méditerranée, avec l'appui de l'Europe, un laboratoire d'application des principes et des résolutions issus des sommets de Rio et de Johannesburg sur le développement durable.

Une logique d'intégration et d'anticipation

Le scénario tendanciel était dominé par une logique « en bout de chaîne » selon laquelle la croissance économique est supposée créer les moyens financiers susceptibles de réparer, dans un deuxième temps, les dégâts environnementaux et sociaux qu'elle a occasionnés dans un premier temps. En se fondant sur une inversion de cette logique, le scénario alternatif fait le pari d'une approche volontariste d'anticipation, d'innovation et d'intégration de l'environnement et du développement. Il récuse le paradigme d'un modèle unique de développement et souligne qu'il n'y a pas de solutions uniques toutes faites : les réponses sont à trouver au cas par cas, en fonction des objectifs et des contextes nationaux et locaux. Les progrès viendront souvent plus de la périphérie que du centre.

Réussir le « découplage »

Le scénario alternatif est d'abord un scénario de « découplage » entre croissance économique ou urbaine et pressions sur l'environnement. L'enjeu est de corriger les modes de consommation et de production non soutenables pour contribuer à assurer une gestion plus durable des ressources naturelles aux fins du développement économique et social. Des progrès rapides en matière d'efficacité énergétique, d'économie et de valorisation de l'eau agricole, de lutte contre la désertification, de maîtrise de l'artificialisation des sols agricoles et du littoral, de gestion de la mobilité et de réduction à la source des volumes de déchets sont possibles. Il s'agit le plus souvent de scénarios de

type « gagnant / gagnant », à double dividende, avec des bénéfices importants aux plans à la fois économique et environnemental.

Penser et agir « Méditerranée »

Le scénario alternatif invite aussi à penser et à agir davantage « Méditerranée ». Il table sur une meilleure reconnaissance :

— des biens publics environnementaux régionaux (la mer commune et son littoral, le rôle de château d'eau des montagnes, la riche biodiversité) et de la valeur multifonctionnelle de l'agriculture, des espaces boisés et des écosystèmes méditerranéens ;

— de la diversité et de la qualité méditerranéennes : les territoires (des îles aux montagnes, aux littoraux, aux terroirs et aux cités anciennes), le patrimoine matériel et culturel des civilisations méditerranéennes, les produits, l'alimentation, les paysages, les savoir-vivre, les arts, les savoir-faire ;

— des contraintes propres à la région : la rareté de l'eau, la contrainte climatique, l'importance des risques naturels, les nécessaires complémentarités et solidarités entre les littoraux et les arrière-pays ;

— du souhait et de la capacité des Méditerranéens à coopérer sur les questions d'environnement et de développement durable, une entrée privilégiée d'intégration régionale.

Des approches communes et différenciées

Les différences de situation socio-économique et de responsabilité environnementale, et les interdépendances entre les deux rives justifient une plus forte solidarité Nord / Sud et l'adoption d'« approches communes et différenciées ». Ce type d'approches est reconnu par le protocole de Kyoto et par le Fonds mondial pour l'environnement. En effet, il est en général moins cher et plus efficace de réduire la pollution globale en finançant des projets de développement durable dans des pays moins développés, où les marges de progrès sont plus importantes.

Le scénario alternatif invite à une compréhension large de ce principe. Il s'agit concrètement, dans l'intérêt des deux rives, d'aider le Sud à :

— réduire son passif environnemental (gestion des déchets, épuration des eaux) et protéger la mer Méditerranée, rechercher et développer des solutions environnementales simples et peu coûteuses pour la dépollution ;

— accélérer les transitions vers un développement plus durable sans reproduire les erreurs commises dans le passé par les pays plus développés, réussir l'intégration entre environnement et développement « en amont » plutôt que développer des politiques en bout de chaîne souvent coûteuses et peu efficaces ;

- mobiliser les mécanismes de développement propre du protocole de Kyoto ;
- éviter de calquer un modèle productiviste agricole à l'européenne qui entraînerait un exode rural massif et des dégradations de l'environnement, et accélérer la transition vers un développement rural durable ;
- éviter un vaste étalement urbain et le recours massif aux transports individuels motorisés en finançant des infrastructures de transports durables ;
- tirer les leçons du développement touristique du Nord et innover dans le développement d'un tourisme plus durable ;
- éviter de calquer au sud des normes environnementales qui ne seraient pas adaptées à la situation de ces pays.

C'est donc une approche euro-méditerranéenne innovante des politiques de coopération qui nécessite d'être imaginée et développée.

Des politiques de développement durable dans les pays pour mobiliser et responsabiliser les acteurs

Les changements nécessaires pour aller vers un développement plus durable sont d'abord l'affaire des pays. L'intégration de l'environnement et du développement doit se traduire par des politiques ambitieuses :

- de « gestion de la demande » pour tirer bénéfice des gisements d'économies possibles (eau, énergie, sols, littoral) et ainsi rééquilibrer les politiques d'offre aujourd'hui dominantes ;
- de création d'offres innovantes à faible coût environnemental : solaire thermique, éolien, transports collectifs ;
- de développement et de gestion intégrés des territoires : soutien aux arrière-pays et petites et moyennes villes, gestion du littoral, développement rural et développement urbain durables.

L'adoption d'approches plus systémiques s'impose. Par exemple, la gestion des ressources en eaux souterraines et de surface nécessite d'être considérée comme un tout invitant à utiliser les capacités de stockage naturel des nappes. Le développement durable des villes demande une approche commune de la planification urbaine et des transports collectifs, intégrant les questions de risques.

Cette intégration ne doit pas entraîner pour autant un recul des politiques d'environnement : la réduction du passif environnemental au sud et à l'est suppose un renforcement significatif des investissements pour le traitement des eaux et des déchets, et la gestion intégrée du littoral n'est pas possible sans des mesures fortes de conservation durable.

Des outils pour les stratégies et politiques de développement durable

Les instruments économiques apparaissent incontournables pour corriger les défaillances du marché en internalisant les externalités positives et négatives que les activités économiques exercent sur l'environnement. Avec des systèmes de prix plus favorables à la durabilité, la recherche et le développement de technologies appropriées pourront être stimulés ; les gaspillages sanctionnés au moyen de taxes, tarifications, quotas ; les modes de développement et de gestion favorables subventionnés. Il est essentiel de ne pas se limiter aux aspects techniques et économiques de ces mesures, et de prendre en compte les aspects d'équité et d'acceptation sociale pour éviter que des solutions, excellentes en théorie, n'aboutissent à des échecs complets de mise en œuvre.

L'animation du développement local et territorial est une autre clef pour entraîner les acteurs locaux et professionnels dans des dynamiques de progrès. La mise en place d'agents de développement local et territorial peut par exemple aider à impulser des partenariats entre différents acteurs, en vue de projets innovants, sur un territoire donné. Pour assurer la prise en compte du long terme dans les démarches territoriales, il peut être justifié que des échelons supérieurs de gouvernement établissent des mesures réglementaires ou économiques spécifiques. On peut donner l'exemple des parcs naturels régionaux français : pour conserver le bénéfice du label « parc régional » et des aides publiques de l'État et des régions, ils sont tenus d'établir des chartes et des projets de territoire à 10 ans (ce qui dépasse la durée des mandats électifs) qui seront approuvés au niveau national.

Le changement de scénario ne peut qu'être facilité par la fixation, par les pays ou par les autorités locales, d'objectifs concrets dans les stratégies nationales, sectorielles et locales de développement durable. Les exercices de prospective territoriale constituent un puissant outil pour rassembler les acteurs (États, villes, communautés rurales, groupes professionnels, entreprises, établissements de formation et de recherche, organisations non gouvernementales...), les aider à élaborer une vision commune de leur avenir et à fixer des objectifs concrets à moyen ou long terme, revus régulièrement par des indicateurs.

L'information sur le développement durable, le renforcement de la prise de conscience, la sensibilisation, l'évolution des formations, le suivi des progrès par des observatoires et des indicateurs, font partie des conditions fondamentales de changement.

Une coopération régionale repensée et renforcée

Le renforcement de la coopération régionale, multilatérale et bilatérale, ciblée sur le développement durable, est une autre condition majeure du changement de scénario. L'enjeu est de retrouver le sens du codéveloppement

autour de la notion de projet, et de se donner de nouvelles ambitions partagées et mobilisatrices pour la région.

Ceci supposerait notamment :

— Un renforcement des engagements réciproques des partenaires euro-méditerranéens pour atteindre des objectifs ciblés de développement durable, se traduisant par des engagements politiques clairs et par la montée en puissance des moyens alloués. Il devrait concerner aussi bien la solidarité Nord / Sud que les réformes internes à certains pays et la coopération Sud / Sud.

— Une approche différenciée dans le domaine agricole et rural : ouverture asymétrique des marchés afin de ne pas déstabiliser brusquement et gravement celles des sociétés rurales du Sud et de l'Est qui pratiquent encore largement l'agriculture vivrière ; soutien de l'Europe au développement agricole et rural durable.

— Une évolution des mécanismes de financement et de coopération pour réussir la mobilisation des acteurs locaux et professionnels. Des innovations sont nécessaires en termes de coopération décentralisée, d'échanges dette / développement durable, de mise en place de programmes rassemblant de petits projets, d'application régionale des mécanismes de développement propre du protocole de Kyoto sur le changement climatique. Des systèmes du type « contribution du visiteur » (*tourism pay back*) assis sur les transports sont à inventer, notamment pour le développement durable des îles.

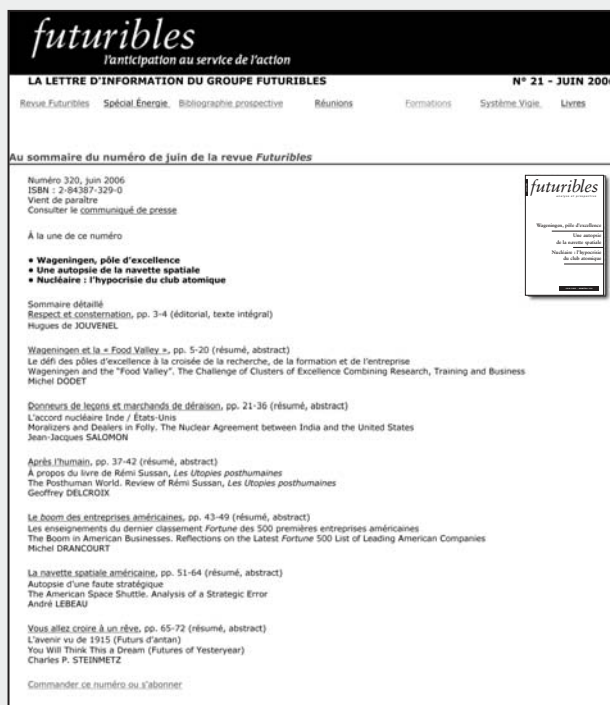
— L'établissement et l'adoption, dans le cadre de la convention de Barcelone, d'un protocole méditerranéen pour la gestion durable du littoral.

— Le suivi et l'évaluation des progrès par des observatoires du développement durable : indicateurs de mesure des progrès, relevé d'exemples de bonnes pratiques, retours d'expériences et d'actions pilotes, analyses de politiques ; le partage régional des expériences.

— Une meilleure synergie entre le Partenariat euro-méditerranéen et les autres cadres de la coopération régionale, en particulier le Plan d'action pour la Méditerranée et sa Commission méditerranéenne de développement durable.

De 2006 à 2025, l'UE et les pays riverains ont devant eux deux décennies pour intégrer effectivement les principes du développement durable dans leurs politiques internes et dans leur partenariat, condition d'une nouvelle dynamique de croissance, de coopération et de paix, dans le respect de la richesse des diversités méditerranéennes.

Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'information électronique du groupe *Futuribles*



LA LETTRE D'INFORMATION DU GROUPE FUTURIBLES N° 21 - JUIN 2006

Revue *Futuribles* Spécial *Énergie* Bibliographie prospective Réunions Formations Système de Veille Livres

Au sommaire du numéro de juin de la revue *Futuribles*

Numéro 320, juin 2006
ISBN : 2-94387-329-0
Vient de paraître
Consulter le communiqué de presse

À la une de ce numéro

- **Wageningen, pôle d'excellence**
- **Une autopsie de la navette spatiale**
- **Nucléaire : l'hypocrisie du club atomique**

Sommaire détaillé
Respect et consternation, pp. 3-4 (éditorial, texte intégral)
Hugues de JOUVENEL

Wageningen et la « Food Valley », pp. 5-20 (résumé, abstract)
Le défi des pôles d'excellence à la croisée de la recherche, de la formation et de l'entreprise
Wageningen and the "Food Valley", The Challenge of Clusters of Excellence Combining Research, Training and Business
Michel DODET

Donneurs de leçons et marchands de déraison, pp. 21-36 (résumé, abstract)
L'accord nucléaire Inde / États-Unis
Moralizers and Dealers in Folly, The Nuclear Agreement between India and the United States
Jean-Jacques SALOMON

Après l'humain, pp. 37-42 (résumé, abstract)
À propos du livre de Rémi Sussan, *Les Utopies posthumaines*
The Posthuman World. Review of Rémi Sussan, *Les Utopies posthumaines*
Geoffrey DELCROIX

Le boom des entreprises américaines, pp. 43-49 (résumé, abstract)
Les enseignements du dernier classement Fortune des 500 premières entreprises américaines
The Boom in American Businesses. Reflections on the Latest Fortune 500 List of Leading American Companies
Michel DRANCOURT

La navette spatiale américaine, pp. 51-64 (résumé, abstract)
Autopsie d'une faute stratégique
The American Space Shuttle. Analysis of a Strategic Error
André LEBEAU

Vous allez croire à un rêve, pp. 65-72 (résumé, abstract)
L'avenir vu de 1915 (Futures d'anam)
You Will Think This a Dream (Futures of Yesteryear)
Charles P. STEINMETZ

Commander ce numéro ou s'abonner

Tous les mois, le point sur les activités du groupe *Futuribles* :

- ➔ publications
- ➔ réunions
- ➔ formations
- ➔ système de veille
- ➔ études
- ➔ nouveautés

Abonnez-vous depuis la page d'accueil de notre site :

www.futuribles.com

